

– Commission Locale de l'Eau

SAGE molasse miocène du bas Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence

Réunion du 8 septembre 2015

Ordre du jour

1. **Accueil des nouveaux membres**
2. **Élection du Président**
3. **Remplacement des vice-présidents et des membres du bureau**
4. **Adoption du compte rendu de la CLE du 15 octobre 2014**
5. **Modification des règles de fonctionnement**
6. **Programme de travail et synthèse de l'état des lieux**

1- Accueil des nouveaux membres de la CLE

-Conseil Départemental de la Drôme

- Emmanuelle ANTHOINE, canton Drôme des Collines
- Patricia BRUNEL-MAILLET, canton de Montélimar 2
- Pascal PERTUSA, canton de Valence 2

-Conseil Départemental de l'Isère

- Robert DURANTON, canton de Roussillon
- Bernard PERAZIO, canton du Sud Grésivaudan,
- Benjamin TROCME, canton de Grenoble 1

-Eaux de Valence : Lionel BRARD

-Valence Romans Sud Rhône Alpes : Fabrice LARUE

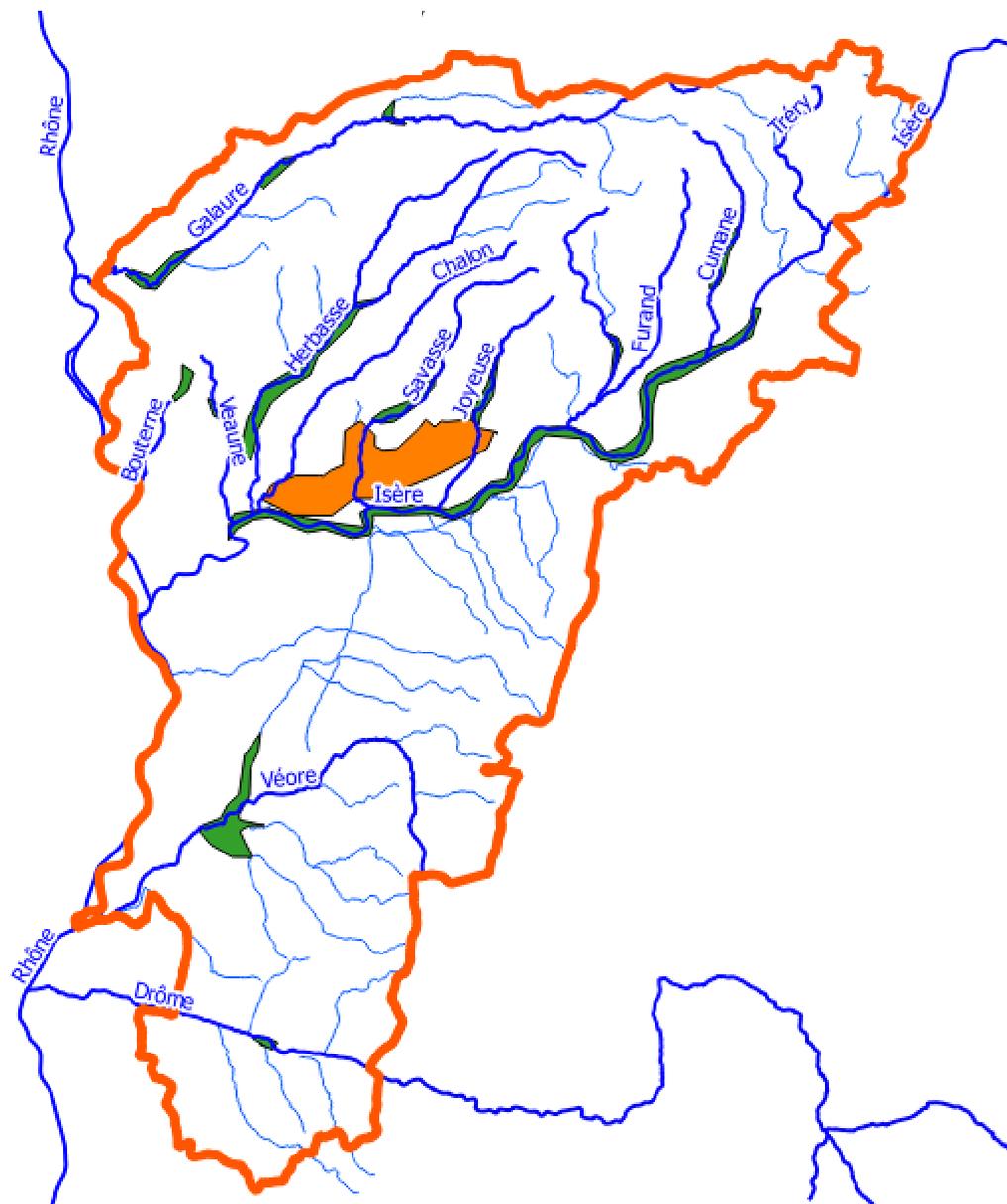
Réseau hydrographique

44 masses d'eau superficielles

7 bassins versants hydrographiques

De nombreux échanges nappes-rivières :

-  Drainage par les cours d'eau
-  Remontées molasse



Périmètre du SAGE :

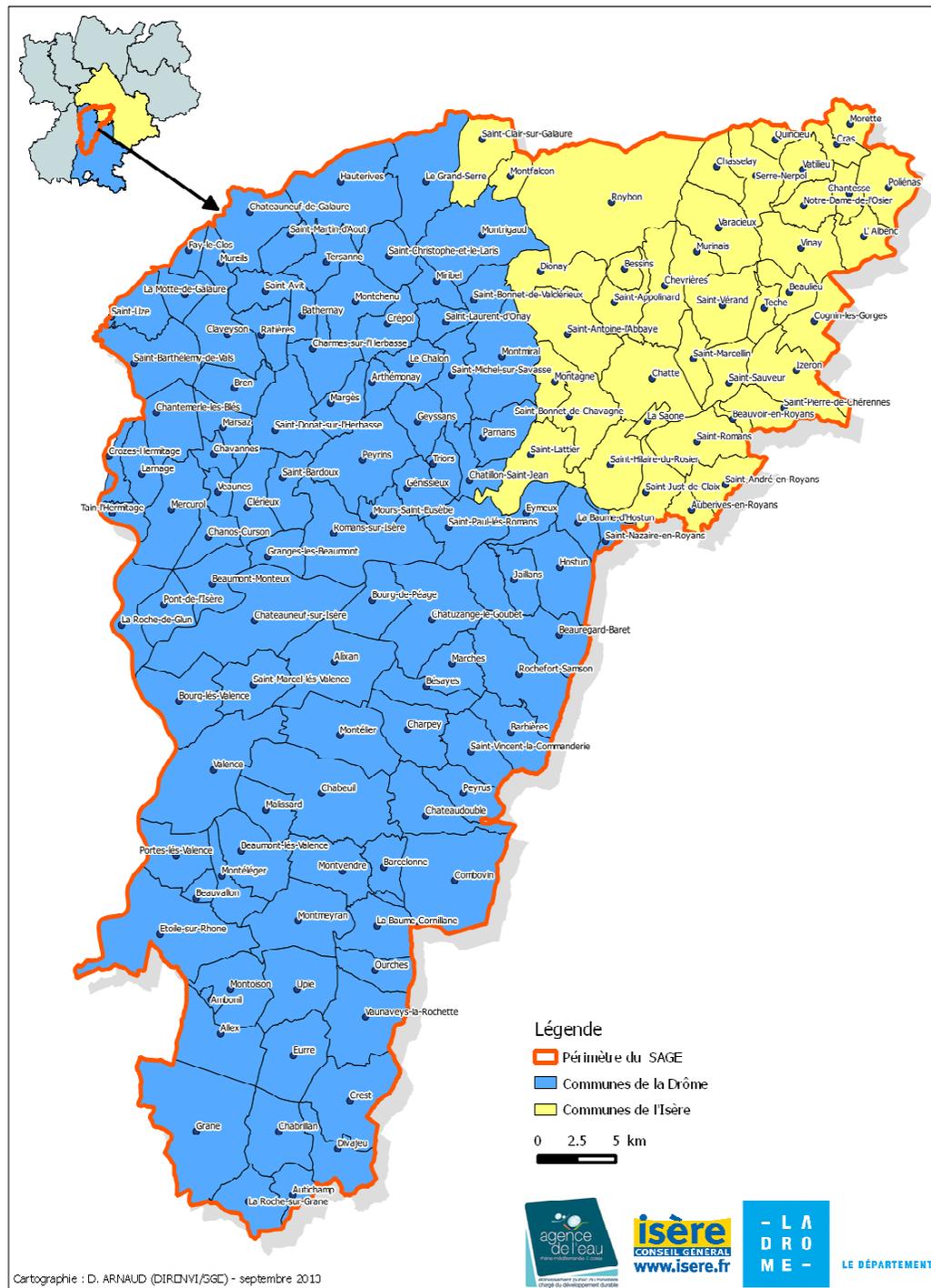
Superficie : 2018 km²

Nombre de communes : 140

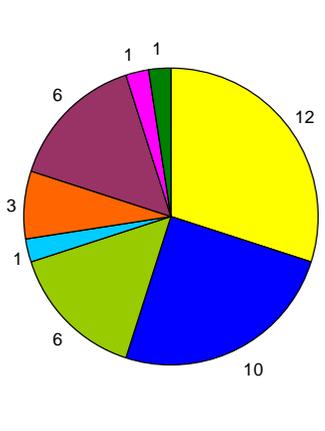
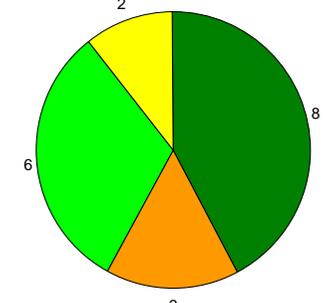
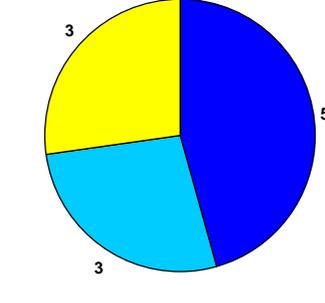
Dont 100 dans la Drôme
Et 40 en Isère

Nombre d'habitants (2010) : 319 000

Dont 278000 dans la Drôme
Et 41000 en Isère



- Rappel de la composition de la CLE

<p>Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux</p>	<p>40 membres</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ■ Communautés de communes ■ Collectivités "Eau potable" ■ Syndicats "rivière" ■ Syndicats irrigation ■ SCOT ■ Conseils départementaux ■ Conseil régional ■ PNR
<p>Collège des représentants des usagers</p>	<p>19 membres</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ■ Monde des agriculteurs ■ Monde des Industries ■ Monde de l'environnement ■ Monde des consommateurs
<p>Collège des représentants des services de l'Etat</p>	<p>11 membres</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ■ Services Régionaux ■ Services Drôme ■ Services Isère

2- Élection du Président de la CLE

-le Président est élu par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux et doit appartenir à ce même collège.

-il est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

- si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

3- Remplacement des vice-présidents de la CLE et des membres du bureau de la CLE

- le Président présente les postes à pourvoir pour compléter le bureau de la CLE. Les membres du collège des collectivités territoriales de la CLE votent pour le remplacement des quatre membres du bureau de la CLE.

Pour mémoire, composition du bureau :

11 membres du collège des élus

5 membres du collège des usagers

5 membres du collège de l'Etat

Désignation des vice-présidents et du bureau de la CLE

COLLECTIVITES TERRITORIALES (11 sièges)		
Conseil général de la Drôme	Patrick ROYANNEZ	Président CLE
Conseil général de l'Isère	Marcel BACHASSON	1 ^{er} Vice Président
Conseil général Drôme	Jean-Louis BONNET	2 ^{ème} Vice Président
Conseil général Isère	Robert VEYRET	3 ^{ème} Vice Président
SEDIVE	Martine VINCENOT	4 ^{ème} Vice Président
Syndicat des eaux de la Veauve	Max OSTERNAUD	
Syndicat d'Irrigation Drômois	Bernard VALLON	
Syndicat des Eaux de Rochefort Samson	Pascal OLLAT	
CdC Bièvre Chambaran	Jean-Paul BERNARD	
Agglo Valence Romans Sud Rhône Alpes	Bernard DUC	
CdC Pays de Saint-Marcellin	Vincent LAVERGNE	
USAGERS (5 sièges)		
Chambre d'Agriculture de la Drôme	Madame la Présidente ou son représentant	
UNICEM Rhône Alpes	Monsieur le représentant	
Association CLCV de la Drôme	Monsieur le Président ou son représentant	
Fédération Départementale de Pêche de la Drôme	Monsieur le Président ou son représentant	
FRAPNA de la Drôme	Monsieur le Président ou son représentant	
SERVICES DE L'ETAT (5 sièges)		
DDT de la Drôme		
DDT de l'Isère		
DREAL Rhône Alpes		
Agence de l'eau		
ARS		

Surlignés en gris : membres sortant

4- Approbation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2014

SAGE Molasse miocène du bas Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence

[PROJET] Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du 15 octobre 2014

Réunion tenue en Préfecture de la Drôme, salle Barjavel

[diaporama de présentation en ligne sur www.ladrome.fr]

Membres de la CLE présents et membres ayant donné mandat

Le détail des personnes présentes et représentées figure en dernière page.
En synthèse **57 personnes étaient présentes ou représentées** sur les 69 membres que compte la Commission Locale de l'Eau :

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Mandats
69	40	17

Accueil des participants

Patrick ROYANNEZ, Président de la Commission Locale de l'Eau, accueille l'ensemble des participants et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoint la CLE. Il excuse l'absence pour raisons de santé de Jean-Louis BONNET, conseiller général du canton de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Vice-Président de la CLE et salue la présence de Martine VINCENDI, Présidente du SEDIVE et vice-Présidente de la CLE ainsi que de Marcel BACHASSON, conseiller général de Roybon, également vice-président de la CLE.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il invite à un tour de table pour que chaque membre puisse se présenter.

Présentation de la nouvelle composition de la CLE

David ARNAUD, chargé de mission SAGE, introduit la présentation en informant qu'il existe aujourd'hui en France 178 SAGE qui couvrent plus de la moitié de la surface du territoire national.

Après avoir rappelé la portée réglementaire des SAGE ainsi que les modalités de leur élaboration, il présente les enjeux qui ont été identifiés pour le SAGE molasse miocène lors de l'adoption de son périmètre par le Comité d'agrément :

Commission Locale l'Eau – 15 octobre 2014 – Projet de compte rendu

Page 1

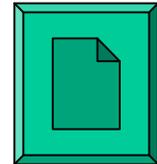
5- Modification des règles de fonctionnement

Propositions de modifications :

- de l'article 11 – Ordre du jour, convocation et périodicité des réunions,

Nota : rajout d'une proposition prévoyant la présence des techniciens / collaborateurs qui accompagnent les membres de la CLE

- de l'article 12 – Délibérations et vote



6- Programme de travail et synthèse de l'état des lieux

Deux grands axes :

- Partager l'état des lieux pour validation début 2016

Présentation et discussion en bureau de CLE et commissions territoriales

Puis validation par la CLE

- Valider le cahier des charges et lancer l'étude des ressources stratégiques pour l'Alimentation en Eau Potable

Cahier des charges élaboré par groupe technique DDT, ARS, Agence, Départements

Donner mandat au bureau de la CLE pour son examen et sa validation

- Partage de l'état des lieux : processus de concertation

CLE

Re-démarrage des travaux

Bureau CLE

Finalisation processus concertation
Examen de l'avant projet d'état des lieux

Commissions territoriales

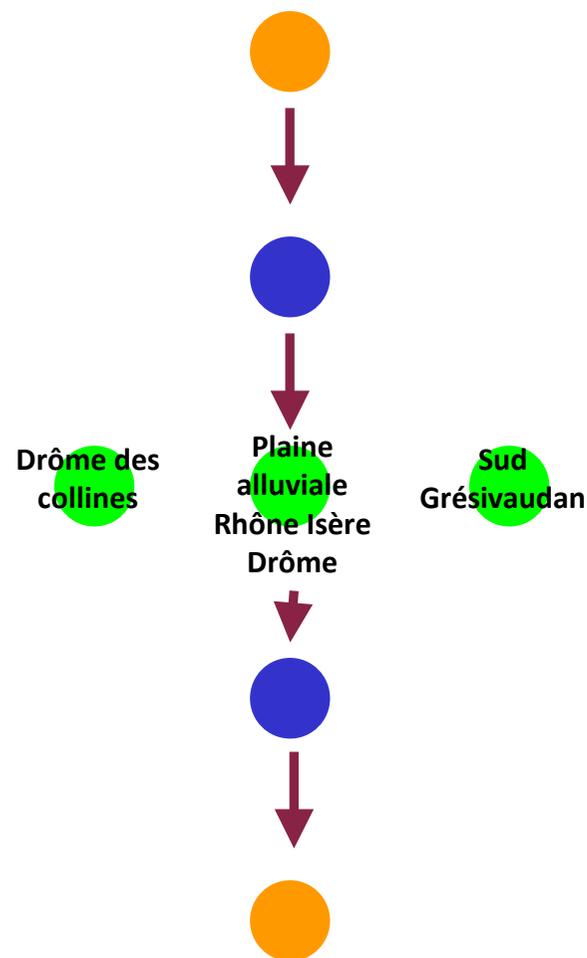
Partage et concertation

Bureau CLE

Synthèse des ateliers - préparation de la CLE

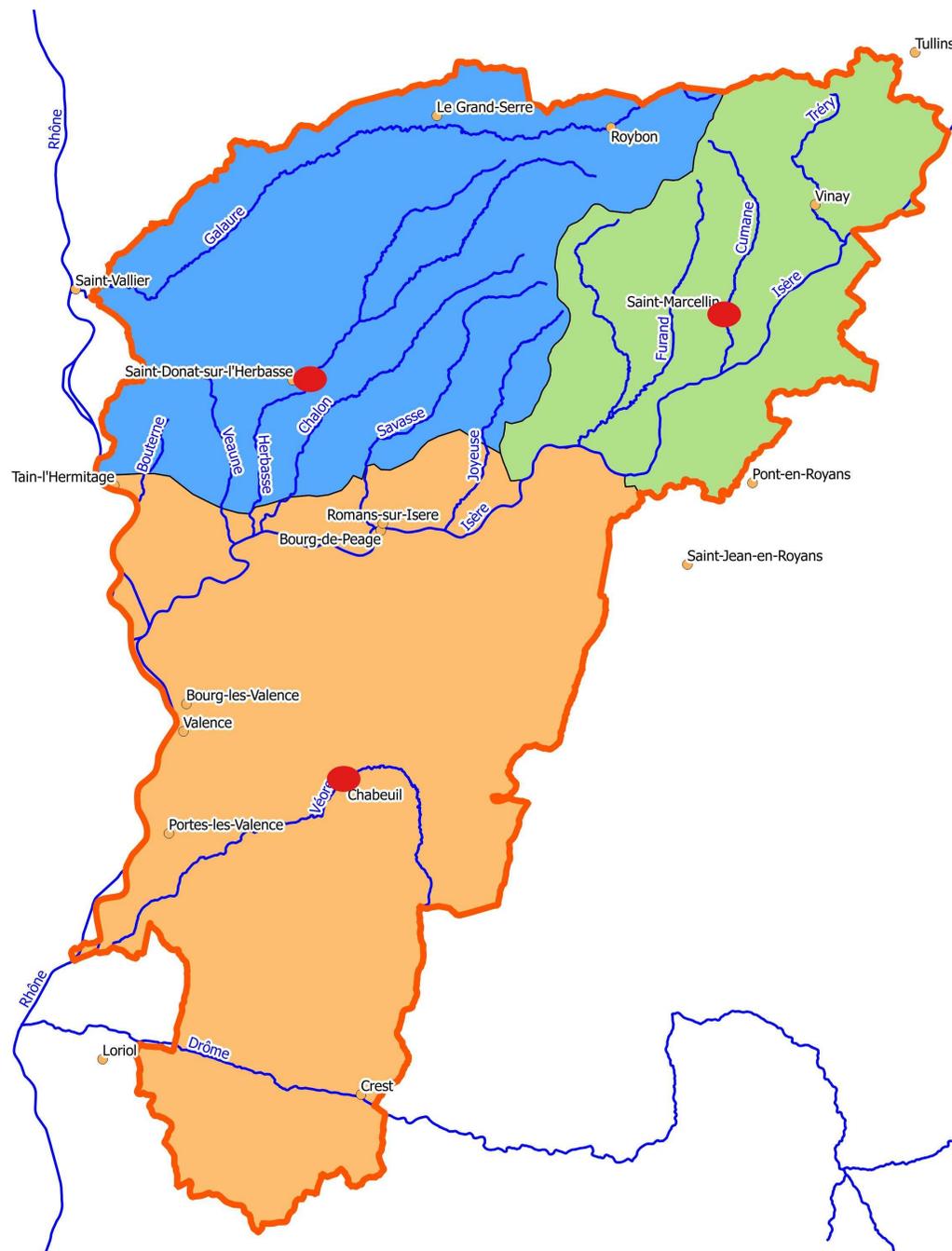
CLE

Validation de l'état des lieux



Les commissions territoriales de la CLE

-  **Drôme des collines**
-  **Sud Grésivaudan**
-  **Plaine alluviales de l'Isère, du Rhône et bassin Drôme**

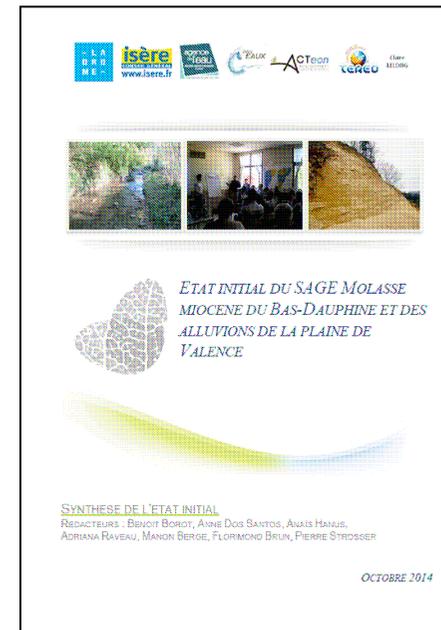


- Synthèse de l'avant projet d'état des lieux

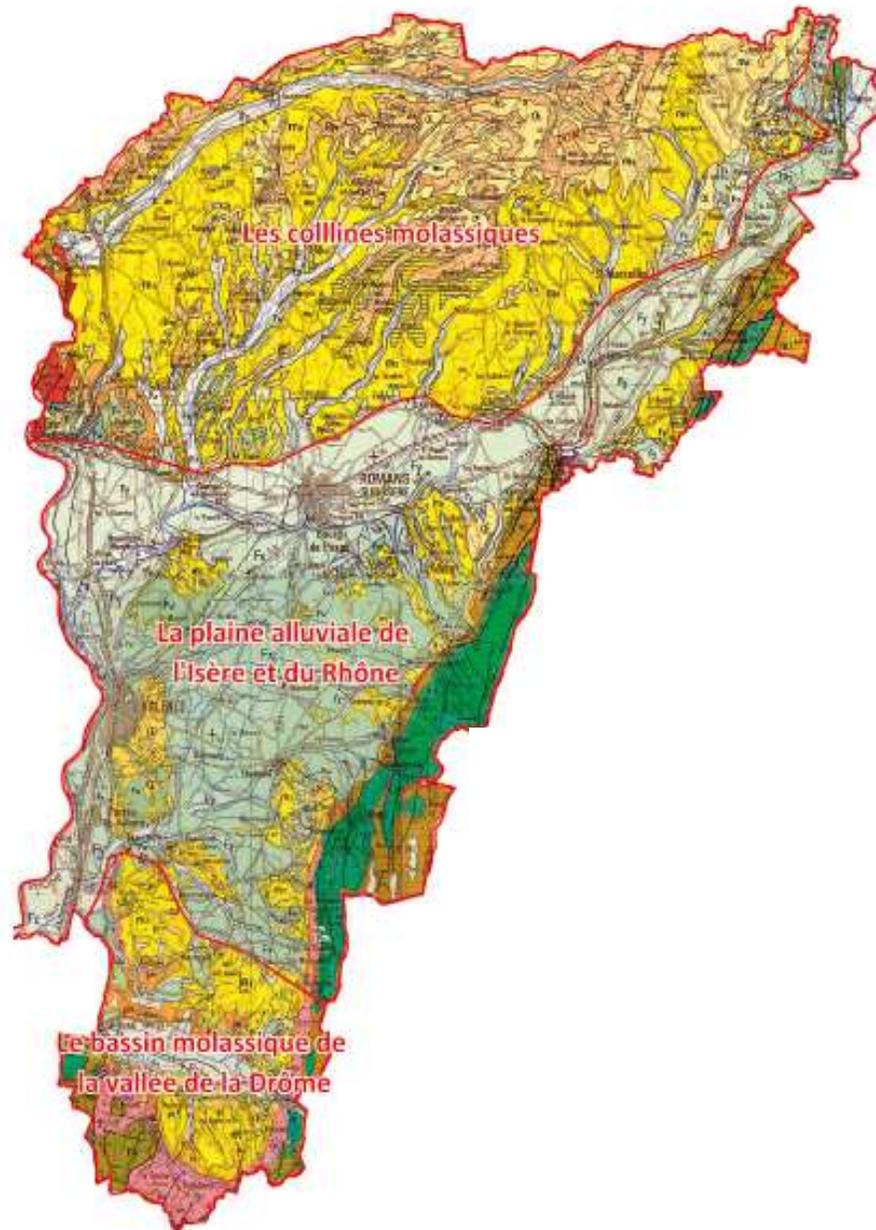
Etat des lieux débuté en avril 2014

Quatre documents composent l'état des lieux

- rapport provisoire
- atlas cartographique
- annexes
- document de synthèse



FORMATIONS GEOLOGIQUES : 3 secteurs distincts



Collines molassiques

Superficie : 860 km²

- Molasse : affleurante à 60 % avec lithologie variable
- Pliocène : d'origine continental (galets grossiers dans matrice argileuse), recouvre la molasse en tête de bassin
- Formations alluviales : peu développées

Plaine alluviale de l'Isère et du Rhône

Superficie : 937 km²

- Molasse : sous couverture à plus de 50 % et d'épaisseur jusqu'à 600 m avec lithologie variable
- Formations alluviales : alluvions anciennes de l'Isère, alluvions du Rhône et cailloutis d'Alixan ;
- caractéristiques hydrodynamiques très variables et épaisseur jusqu'à 55 m
- Pliocène : dépôts d'origine marin, présent sous forme de Ria

Bassin molassique de Crest

Superficie : 221 km²

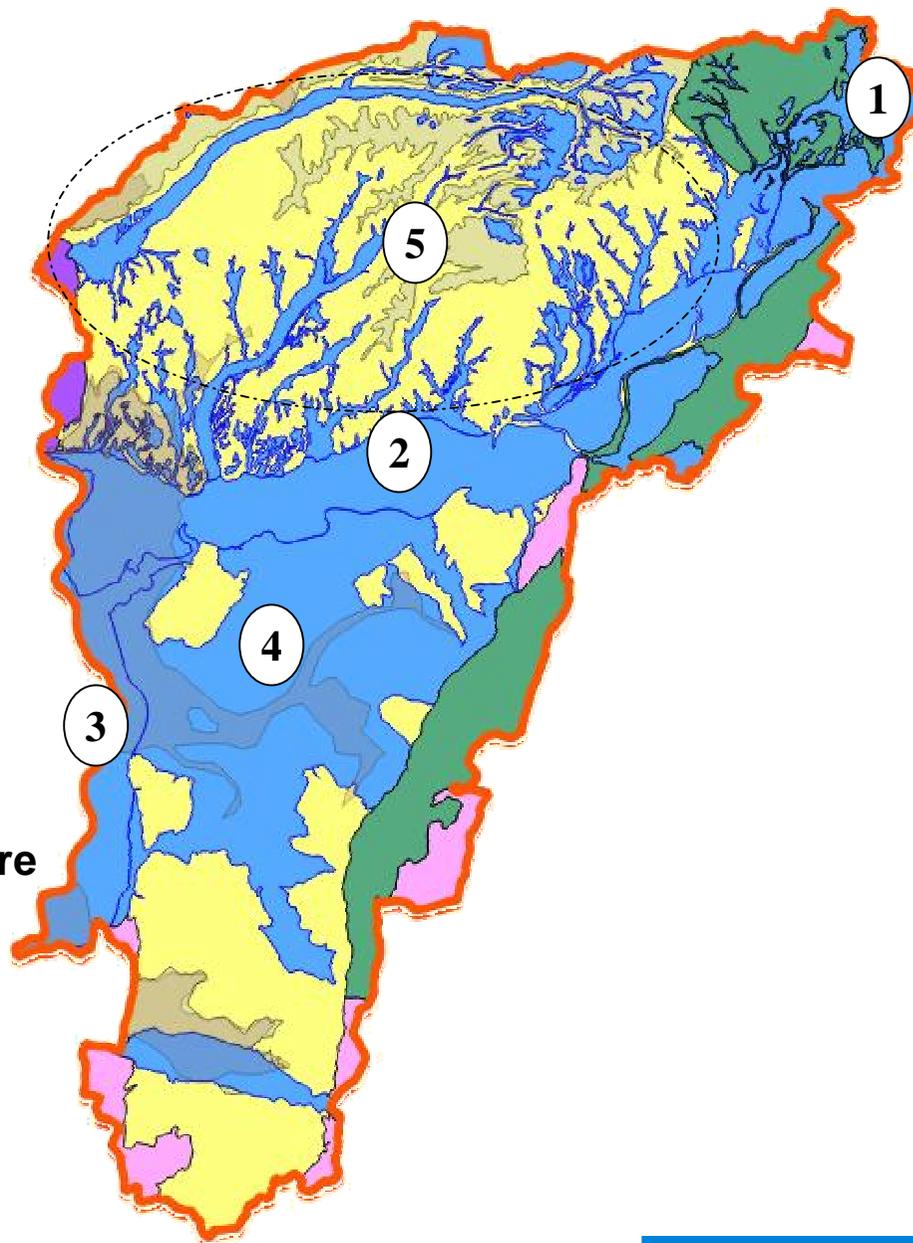
- Molasse : molasse affleurante à 60 % avec lithologie très variable car en limite sud de la molasse du Bas Dauphiné
- Formations alluviales : nappe alluviale en recouvrement de la molasse mais non comprise dans le SAGE
- Pliocène : dépôts d'origine marin, présent sous forme de Ria jusqu'à 200 d'épaisseur

DEUX AQUIFERES PRINCIPAUX : molasse et alluvions

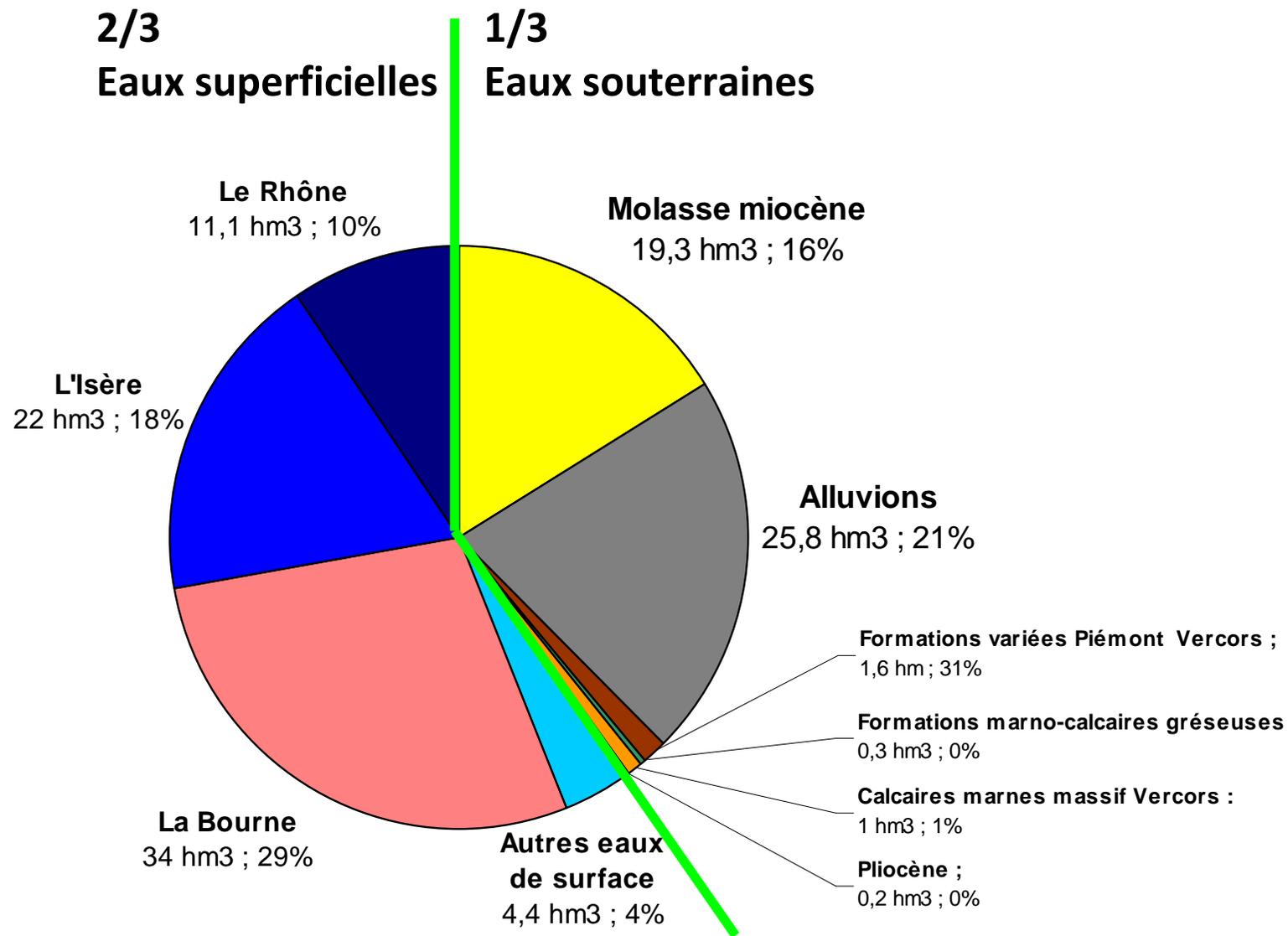
1 masse d'eau molasse

5 masses d'eau alluvions

1. Alluvions Isère aval Grenoble
2. Alluvions terrasses de Romans et de l'Isère
3. Alluvions du Rhône
4. Alluvions anciennes plaine de Valence
5. Placages quaternaires discontinus

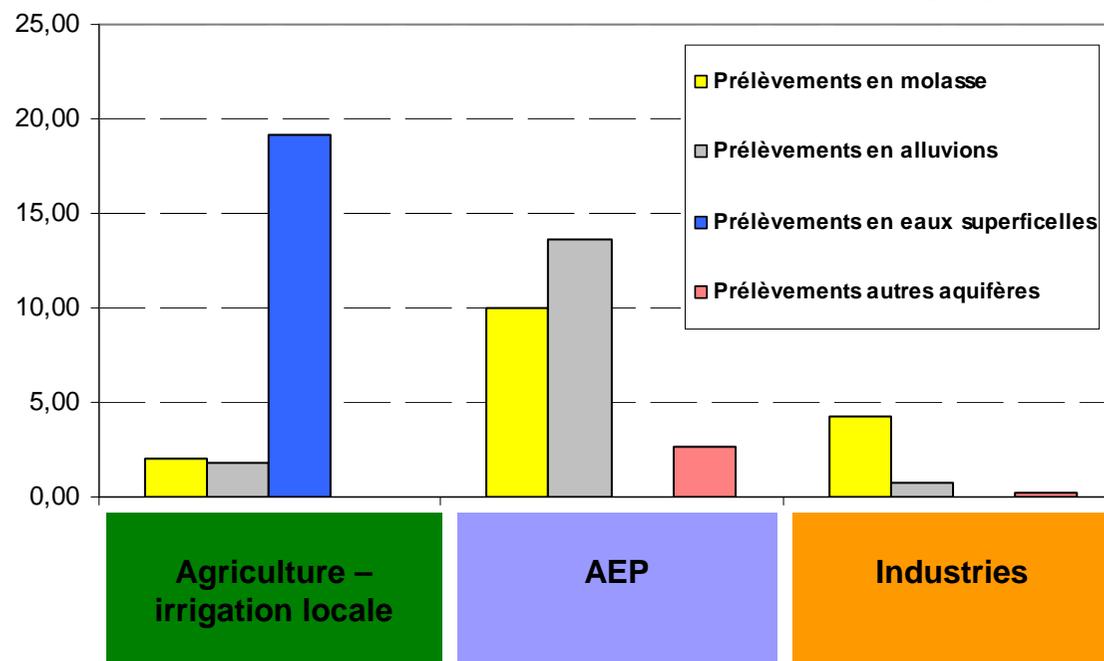
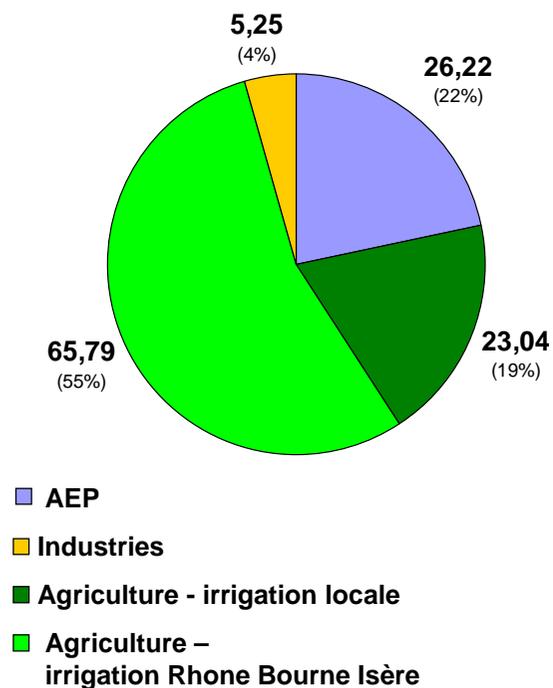


QUANTITE : 120 millions de m³ prélevés annuellement



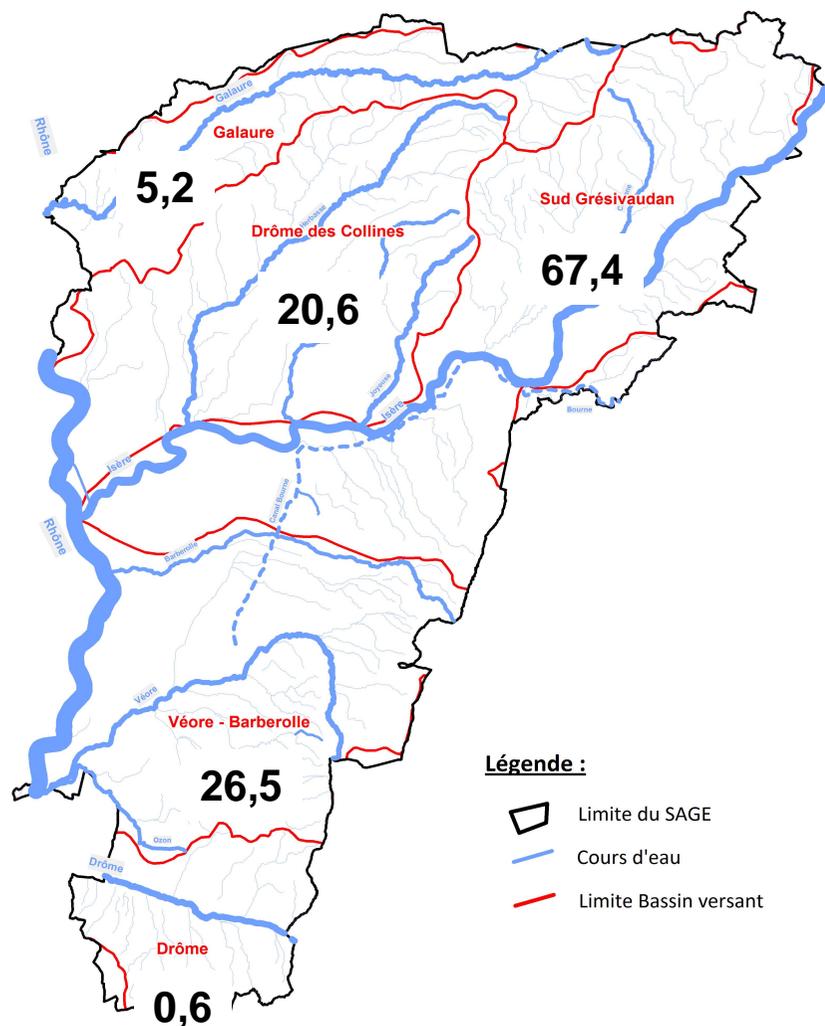
Prélèvements par usage et par type d'aquifères

En millions de m³

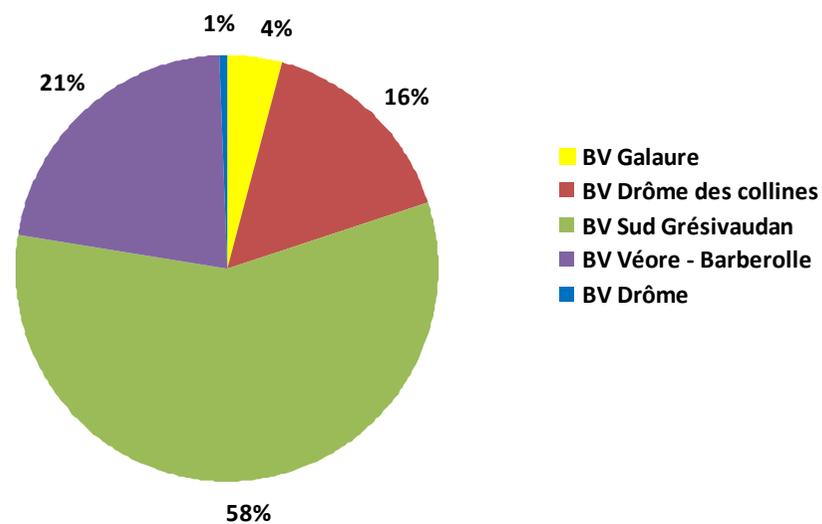


Prélèvements dans les sous bassins

en millions de m³

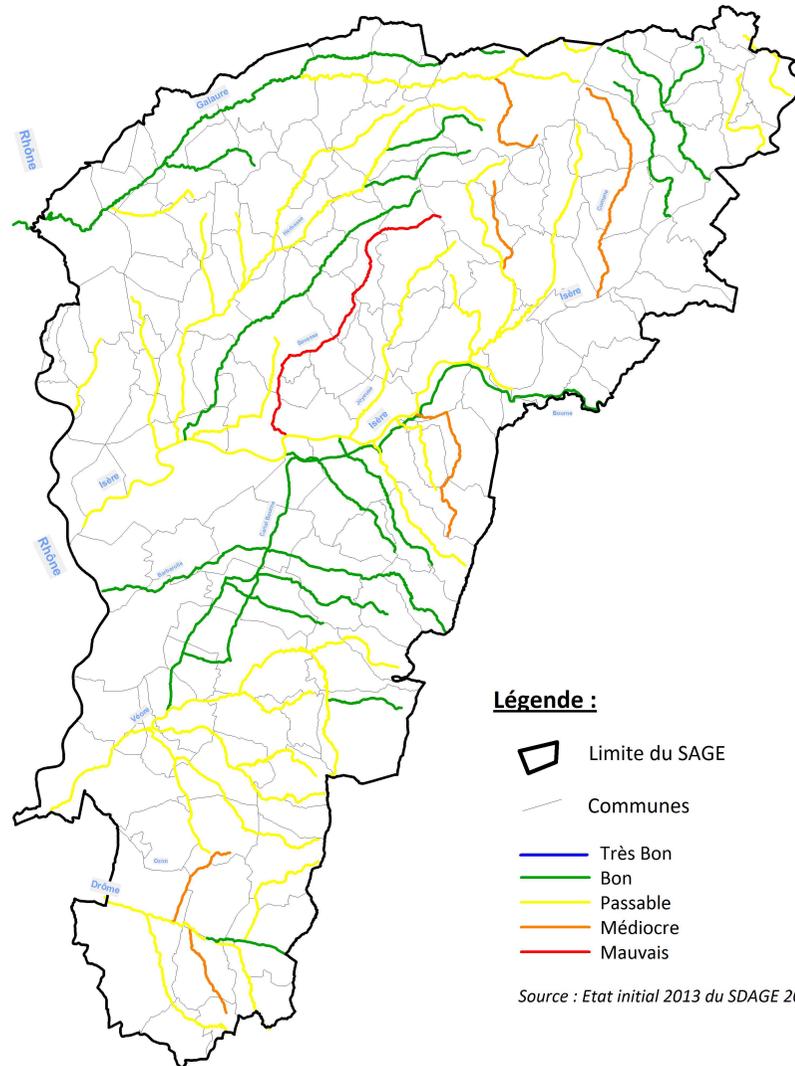


en pourcentage



QUALITE des eaux superficielles

Etat écologique



Galaure : état moyen en amont, bon à l'aval

Herbasse : état moyen sauf pour affluents amont

Joyeuse : état moyen

Chalon : bon état

Savasse : mauvais état

Sud Grésivaudan : 4 cours d'eau en bon état et 3 en état mauvais

Véore et affluents : état moyen (sauf Guimand en bon état)

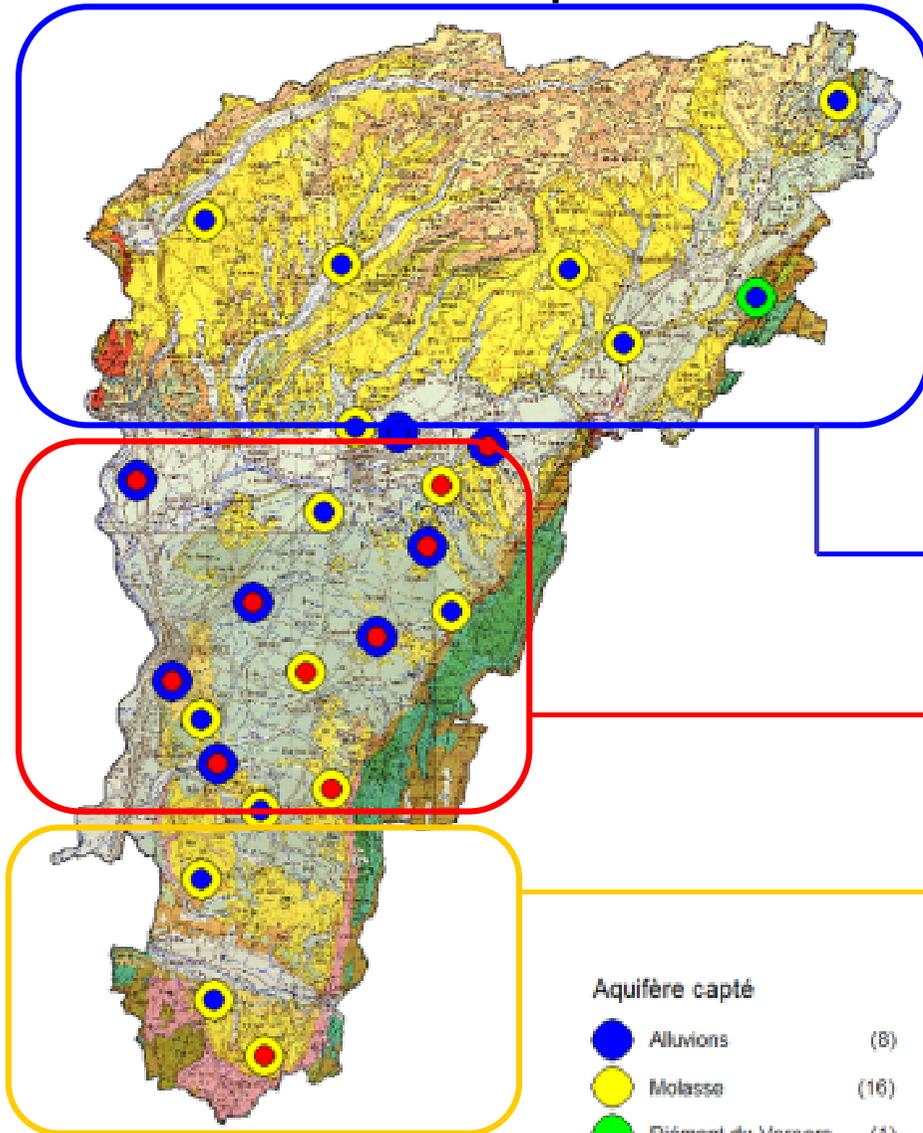
Barberolle : bon état

Paramètres déclassants les plus fréquents : oxygène dissous et nutriments

N

QUALITE des eaux souterraines – synthèse 2012

Etat chimique



Molasse : 25% des ouvrages dégradés par nitrates et / ou pesticides

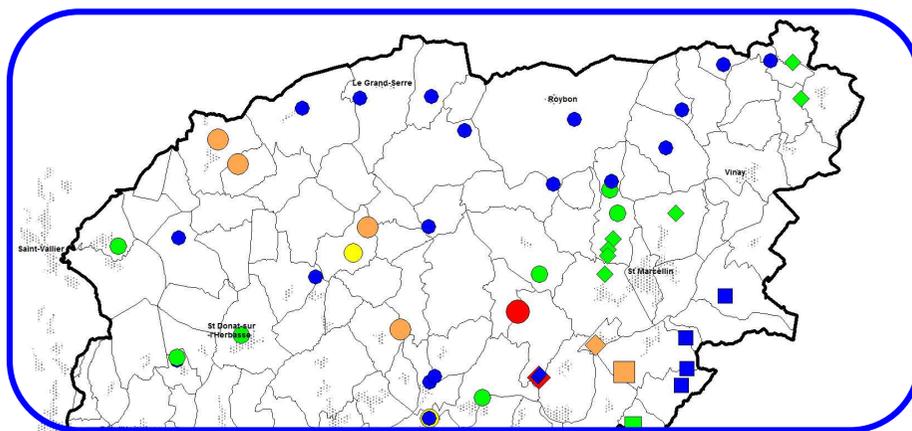
Alluvions : 7 ouvrages sur 8 en état médiocre du fait de la présence de pesticides + localement présence de nitrates

Collines molassiques peu dégradées

Plaine de Valence beaucoup plus impactée

Situation plus contrastée dans le bassin de la Drôme

QUALITE des eaux souterraines : nitrates en 2013



Collines molassiques peu dégradées sur les têtes de bassin :

84% des ouvrages en molasse et 80% des ouvrages en alluvions en-dessous du seuil d'alerte

Légende :

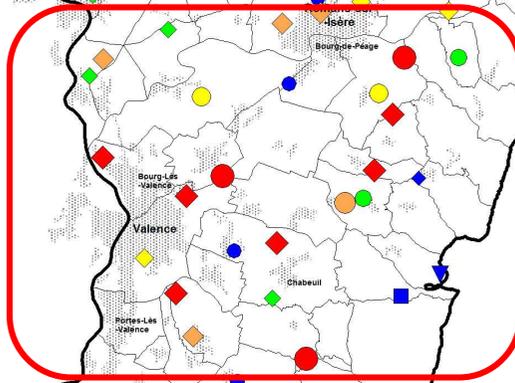
- Limite du SAGE
- Limite communale
- Bourg des communes

Aquifères captés :

- Alluvions
- Molasse
- Marno - calcaires
- Piémont Vercors
- Calcaires Vercors

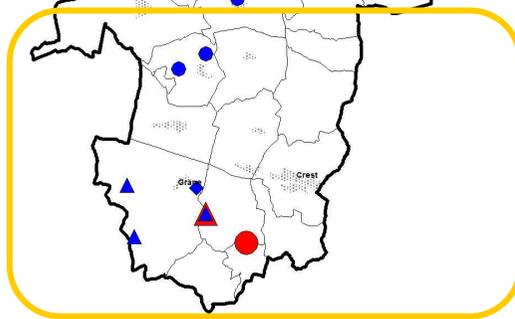
Teneurs en nitrates :

- 0 à 10 mg/l
- 10 à 25 mg/l
- 25 à 40 mg/l
- 40 à 50 mg/l
- Supérieure à 50 mg/l



Plaines alluviales de Valence et de l'Isère dégradées :

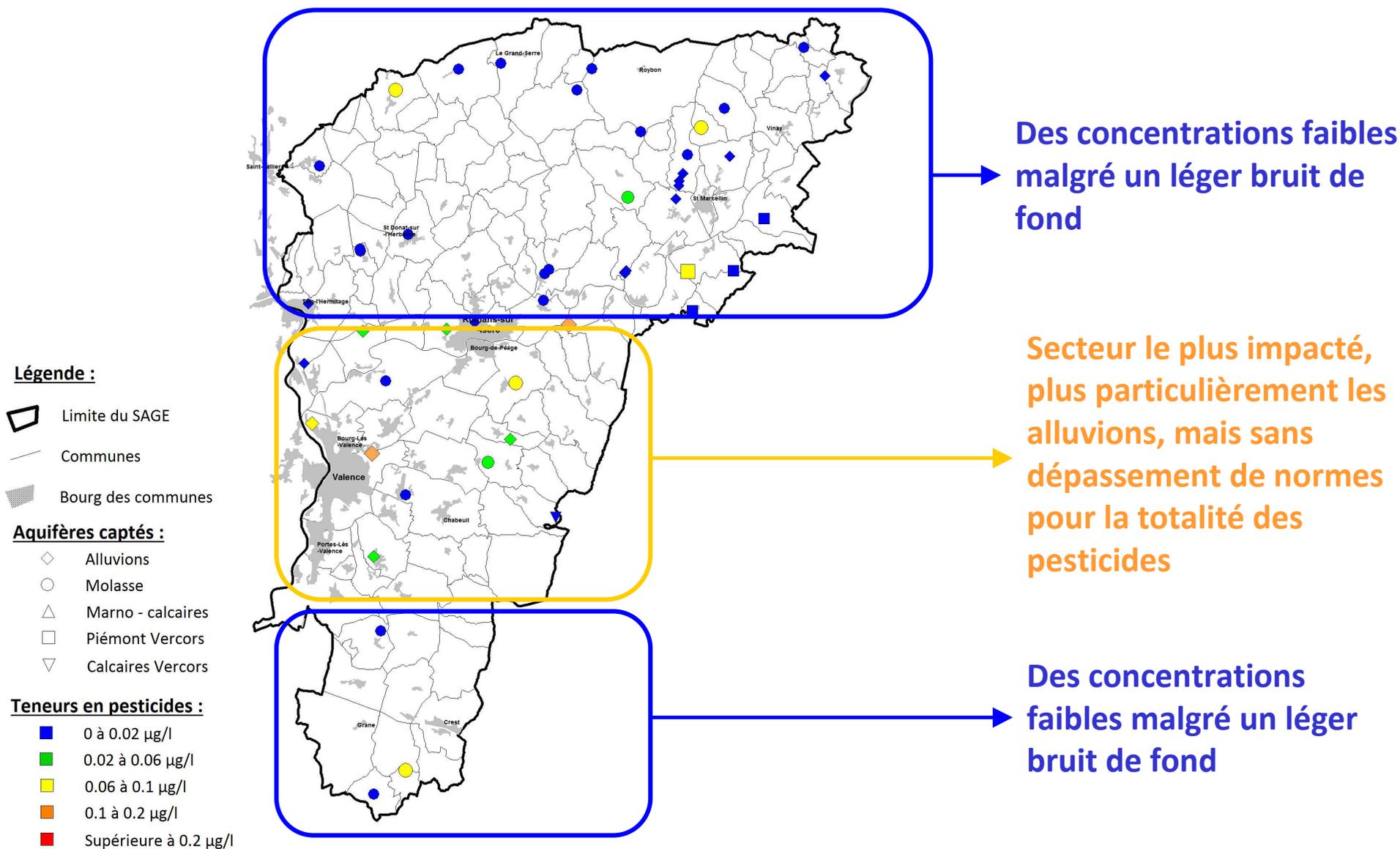
36% des ouvrages en molasse et 60% des ouvrages en alluvions au dessus du seuil d'alerte



Bassin molassique de Crest plus contrasté :

67% des ouvrages en molasse en-dessous du seuil d'alerte

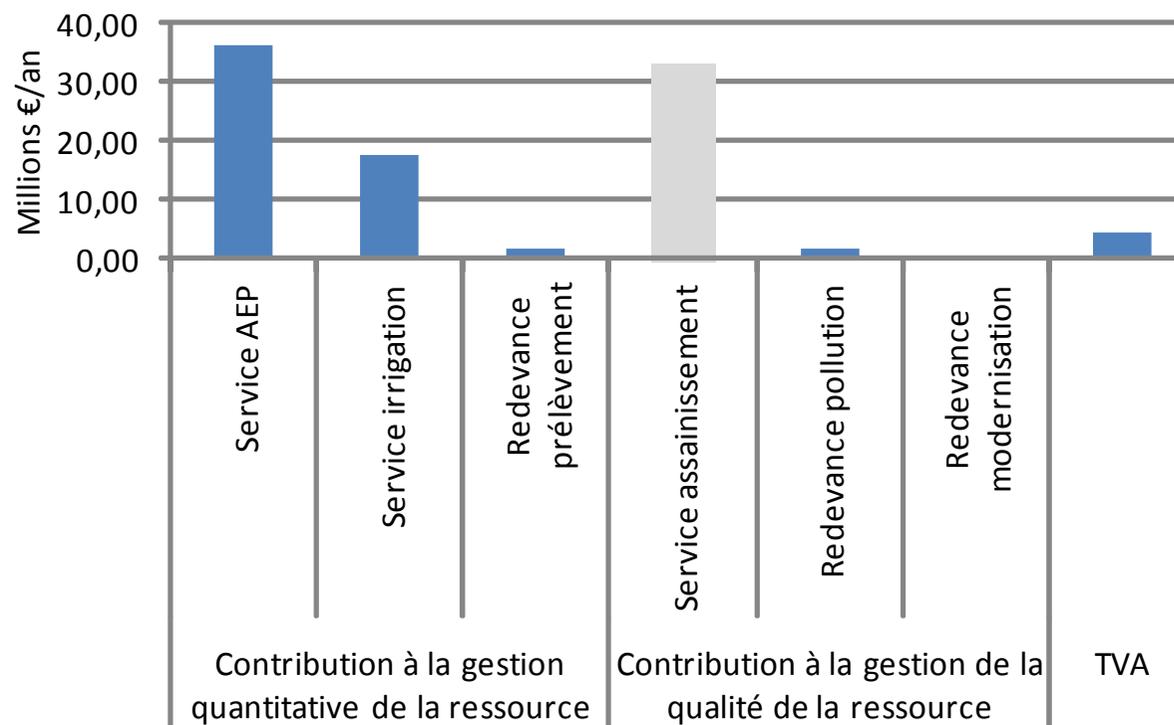
QUALITE des eaux souterraines : somme des pesticides 2013



SOCIO-ECONOMIE :

contributions financières des usagers de l'eau à la gestion de la ressource

Au total, 95 M€ /an* de contributions réparties comme suit :

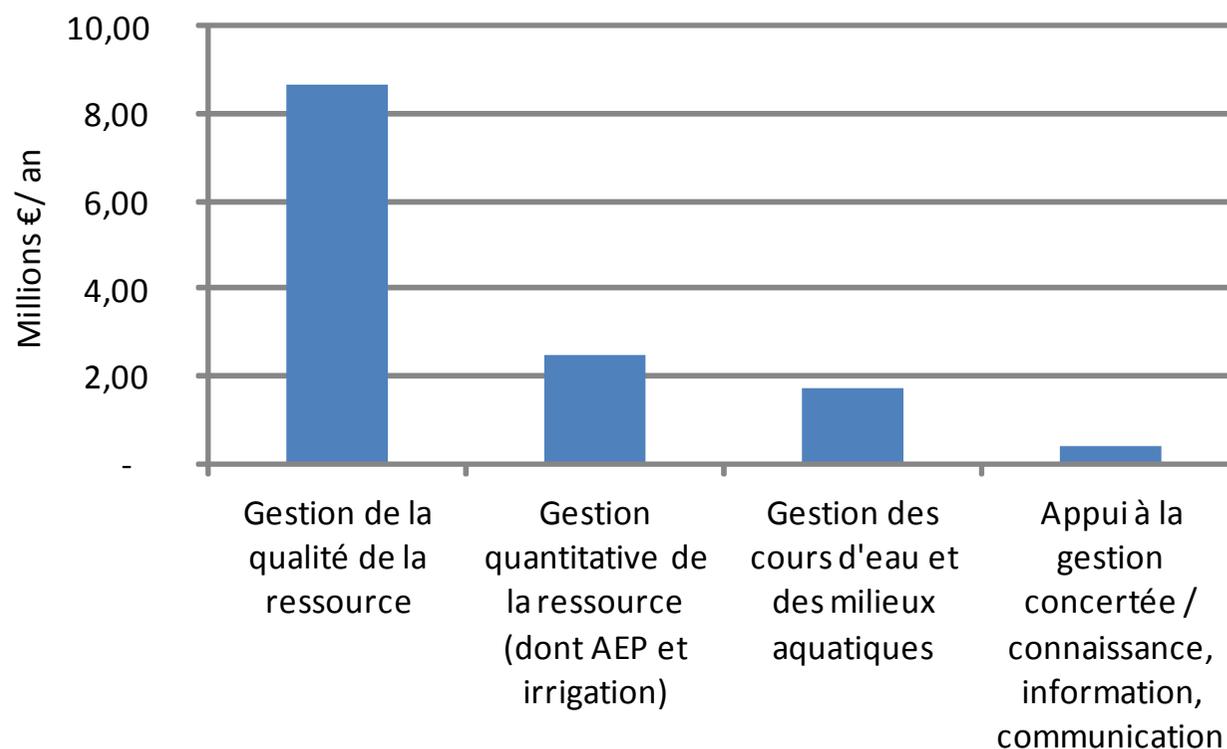


* Calcul sur la base des volumes prélevés

SOCIO-ECONOMIE :

Les financements publics de la gestion de l'eau

Au total, 13,3 M€ /an* d'aide accordées au territoire pour le financement des actions suivantes:



* Calcul sur la période 2008-2013

Planification des instances de la CLE : les dates à retenir

-Bureau CLE – 7 octobre 2015

- Analyse de l'avant projet d'état des lieux
- Préparation des commissions territoriales
- Examen du cahier des charges ressources stratégiques et lancement consultation
- Motion présentée à la CLE du 15 octobre 2014 : suites à donner compte tenu des procédures contentieuses en cours

-Commissions territoriales – mi novembre 2015 (à définir)

- Partage de l'état des lieux

-Bureau CLE – 16 décembre 2015

- Synthèse des ateliers
- Préparation de la CLE

-CLE – 2 février 2016

- Validation de l'état des lieux

Merci de votre attention...